

FAITS DIVERS

AURILLAC ■ Méfiance avec les démarcheurs

La vigilance est de mise lorsque des démarcheurs frappent à votre porte, et plus particulièrement ces derniers jours à Aurillac. La mairie a indiqué, hier, avoir reçu plusieurs appels de personnes s'étonnant de la visite d'un « expert agissant pour la mairie ou pour des collectivités locales », pour « une vérification de la mise en conformité de leur habitation ». « La Ville d'Aurillac tient à signaler que ces démarches ne relèvent pas de sa responsabilité », termine la municipalité, dans un communiqué de presse. ■

SAINT-FLOUR ■ Le motard blessé au visage

Hier, vers 13 h 20, une moto et une voiture se sont percutées, rue Baptiste-Rozières, à Saint-Flour. Blessé au visage notamment, le motard, un homme de 46 ans, a été pris en charge par les pompiers de Saint-Flour. Il a été transporté vers le centre hospitalier local. ■

EN BREF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ■ Groupama d'Oc

Jeudi 4 mai, à 10 heures, aura lieu l'assemblée générale départementale de Groupama d'Oc du Cantal, au centre de congrès, à Aurillac. À cette occasion, une conférence sur le thème du don d'organes sera proposée, avec l'association France Adot 15. ■

AGRICULTURE ■ Formation

La Chambre d'agriculture propose aux agriculteurs des journées de formations pour se perfectionner, gagner en autonomie mais aussi partager des expériences ou des pratiques. Les horaires des formations sont de 9 h 30 à 17 heures.

La prochaine formation aura lieu mercredi 10 mai à Cas-sanjouze, sur le thème « Taille et entretien des jeunes châtaigniers ». Renseignements et inscription au 04.71.45.55.78 ou www.cantal.chambagri.fr. ■

CIRCULATION

LADINHAC ■ La RD 228 fermée lundi 8 mai

Afin de permettre l'organisation du championnat du Cantal des écoles de vélo, la RD 228 sera fermée à la circulation pour tous les véhicules lundi 8 mai, de midi à 16 heures, dans le bourg de Ladinhac. L'ensemble des véhicules sera dévié dans les deux sens de circulation par les RD 28, 228 et par la voie communale entre Montgolis et la Croix de Coupiac. ■

FERMETURE ■ Tunnel du Lioran

En raison des opérations de contrôles mensuels à l'intérieur du tunnel du Lioran, et sous réserve de conditions climatiques favorables, le tunnel du Lioran sera fermé à la circulation mercredi 3 mai, de 9 heures à 17 heures. La nature des prestations, nécessitant l'intervention de personnels de travaux à l'intérieur de l'ouvrage, impose la fermeture du tunnel. Pendant la durée des travaux, la circulation sera déviée par la RD 67 qui traverse la station du Lioran. ■

CLAVIÈRES ■ Réfection d'aqueducs sur la RD 4

En raison de travaux de réfection d'aqueducs, la circulation sera interdite à tous les véhicules sur la RD 4, entre la voie communale des Costes et la RD 48, du mardi 2 au vendredi 5 mai et du mardi 9 au mercredi 10 mai, de 8 h 30 à 17 heures. La circulation sera déviée dans les deux sens par les RD suivantes : les RD 13 et 990 (département du Cantal) via Ruynes-en-Margeride et Vêdrines-Saint-Loup ; les RD 590 et 41 (département de la Haute-Loire) via Auvers ; les RD 23 et 123 (département de la Lozère). ■

CHAMPS-SUR-TARENTAINE ■ Entretien d'un pont sur la RD 49

Afin d'effectuer l'entretien du pont du Chambon, du mardi 2 au vendredi 12 mai, la route départementale n°19 sera fermée à la circulation. L'ensemble du trafic sera dévié dans les deux sens par la voie communale n°2 de la commune d'Antignac, les RD 49, 3, 103, 22 et 679 via la Chambon, Drulh, Cheyssac et Champs-sur-Tarentaine. ■

LAROQUEBROU ■ Travaux sur la RD 7

Afin de réaliser des travaux relatifs au réaménagement d'un talus, la route départementale n°7 sera fermée à la circulation pendant cinq jours, de 8 heures à 18 heures, entre le mardi 9 mai et le vendredi 2 juin. L'ensemble du trafic sera dévié dans les deux sens par les RD 653 et 120 via Montvert et Laroquebrou. ■

SOCIAL ■ Manifestation du 1^{er} mai à Aurillac contre la réforme des retraites

« Une mobilisation massive »

L'intersyndicale veut « une mobilisation historique » pour sa manifestation du 1^{er} mai à Aurillac, et reste déterminée à forcer le gouvernement à revenir sur la réforme des retraites.

Emmanuel Tremet
emmanuel.tremet@centrefrance.com

« Une mobilisation massive », espère l'intersyndicale cantalienne, à deux jours d'une Fête du travail étroitement liée, cette année, à la réforme des retraites. Depuis plus de trois mois, les syndicats (*) présentent un front uni contre cette loi, promulguée depuis deux semaines, qui consiste notamment à reporter l'âge légal de départ - actuellement fixé à 62 ans - à 64 ans d'ici à 2030.

Et ce lundi 1^{er} mai, ils seront de nouveau côte à côte dans la rue, à Aurillac (ce sera le seul rassemblement dans le département), pour la journée des droits des travailleurs, et montrer « que le rejet de cette réforme, très impopulaire, est puissant », affirme Christopher Nguyen (CFTC), et qu'il n'est pas question de passer à la suite, « comme essaie



CONTESTATION. Le lundi 1^{er} mai sera la 13^e journée nationale d'action contre la réforme des retraites, depuis le 19 janvier. PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

d'instiller le président Macron dans l'opinion publique lors de ses récents déplacements », insiste Olivier Pineau (CFDT).

« C'est d'ailleurs déjà historique, poursuit Jérôme Donore (CGT). C'est la première fois que toutes nos organisations seront réunies pour un 1^{er} mai que nous voulons offensif. Avec, comme principale revendication, le retrait de cette réforme. Mais pas uniquement, insiste Thierry Couderc (FO) : « Nous demandons aussi l'augmentation des salaires, retraites et pensions ainsi que l'égalité profes-

sionnelle et salariale entre les hommes et les femmes... »

Départ à 10 heures à la gare d'Aurillac

Le départ de la manifestation sera donné ce lundi, à 10 heures, à la gare d'Aurillac. Le cortège, qui empruntera les rues du centre-ville, a prévu de passer par le Square, la place de l'Hôtel-de-Ville, la préfecture et le Conseil départemental, pour arriver place des Droits-de-l'Homme, « où nous invitons les manifestants à un pique-nique, tiré du sac, revendicatif », annonce Jérôme Donore.

Et après ? « Ce n'est pas un baroud d'honneur, assure Émeric Burnouf (FSU). Pour nous, la contestation continue. Il y aura autre chose après le 1^{er} mai et l'intersyndicale, autour de cette table, continuera d'y travailler. Vu le niveau de tension sociale, ça ne peut pas s'arrêter là. » Et Jérôme Donore d'évoquer déjà les luttes à venir, notamment contre la future loi Travail promise par Emmanuel Macron. ■

(*) FO, la CGT, la FSU, la CFDT, Solidaires, l'Unsa, la Fédération autonome SPP-Pats, CFTC et Voix lycéenne

Les syndicats unis pour la sécurité au travail

L'intersyndicale (*) n'agit pas que sur le front des retraites, même si il a été souligné que les deux domaines sont liés.

Hier, elle a réuni une bonne cinquantaine de personnes, à Talizat, à l'occasion de la journée internationale pour la sécurité et la santé au travail. Un lieu lourd de sens, puisque c'est là qu'un homme avait perdu la vie électrocuté, et qu'un autre fut blessé en octobre, tandis qu'ils changeaient un poteau supportant la fibre.

Après une minute de silence en mémoire du défunt, Éric Chanut, représentant CGT, a expliqué que ce rassemblement se faisait ici « pour que les victimes ne tombent pas dans l'oubli, et que les vraies responsabilités soient établies. Il remplaçait un poteau en bois par un poteau en métal, ce qui est interdit. Pourquoi ? Et pourquoi n'a-t-il pas refusé ? »

Responsabilité

Selon lui, c'est le système de la sous-traitance, très développé dans ce domaine, qui est en cause. « La pose de la fibre, c'est le Far West. C'est un Eldorado pour les opérateurs, et c'est l'exploitation et la souffrance pour les travailleurs. Mais derri-



HOMMAGE. Une minute de silence observée en la mémoire du travailleur décédé à Talizat.

re, il y a aussi des choix politiques et économiques. La libéralisation des services publics, la privatisation de France Télécom. Et cette sous-traitance en cascade, qui crée des milliardaires parmi les actionnaires, en leur ôtant toute responsabilité dans des cas comme celui-ci. Mais dans ces chantiers, il y a aussi de l'argent public, on peut donc demander des comptes à nos élus, pour qu'ils s'occupent de la sécurité au travail. »

Concernant le Cantal, Franck Lacrampe, lui aussi de la CGT, a détaillé

« qu'on peut faire plusieurs constats. Qu'il y a une sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles, et malgré cela, une augmentation des cas. Mais aussi une difficulté objective des procédures de reconnaissance, dans le public comme le privé. Ce qui pèse sur la prévention, car comment prévenir ce qui ne sera pas réparé ? Et ainsi, le phénomène est aggravé. »

Quant aux causes, il a mis en avant « le caractère pathogène de l'organisa-

tion du travail aujourd'hui. La pénurie d'inspecteurs et de médecins du travail. Et, dans le public, une absence d'équilibre dans la procédure de déclaration. Ceci dit, dans le privé, la CPAM n'aide pas les choses non plus. » Avant de souligner « le nombre dérisoire de maladies psychologiques déclarées. Cela donne l'impression qu'il existe un permis de violenter les salariés. » ■

Yann Boyssat

(*) CGT, CFDT, FSU, UNSA, mais aussi des membres de la France Insoumise.